

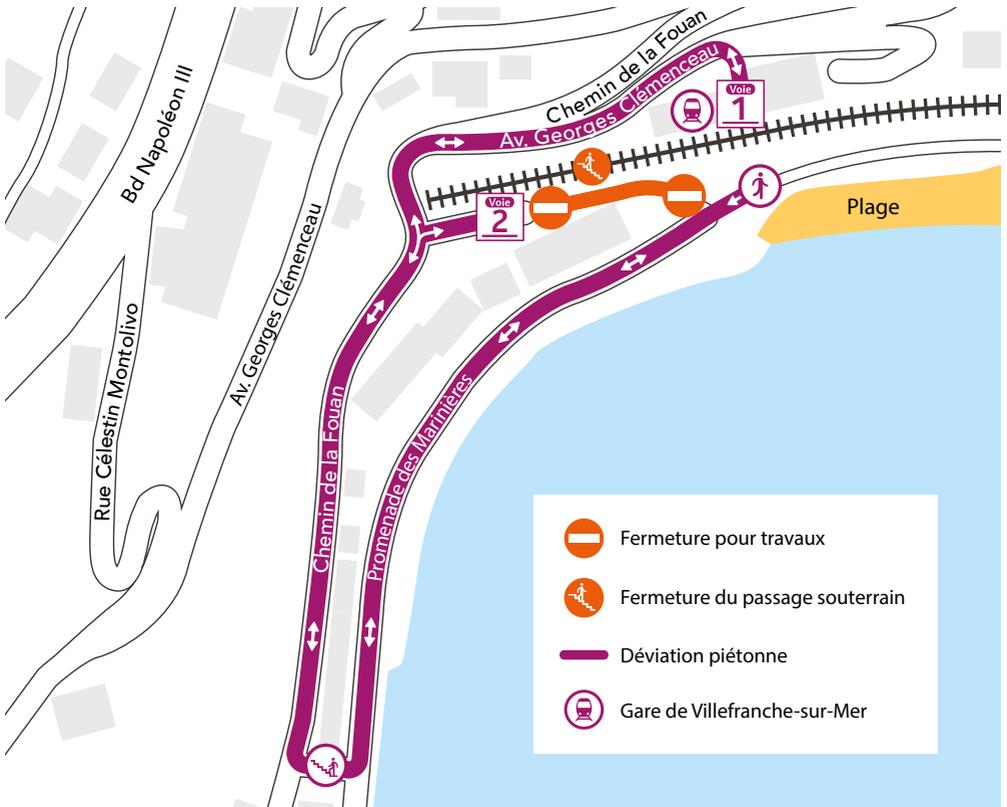


Information travaux

Modification des accès à la gare de Villefranche-sur-Mer

Du 7 octobre 2024 au 28 février 2025, les accès à la gare de Villefranche-sur-Mer sont modifiés et le passage souterrain est condamné :

- L'accès à la gare depuis la plage des Marinières se fait par la Promenade des Marinières puis le Chemin de la Fouan
- Le passage d'un quai à l'autre se fait par le Chemin de la Fouan, situé au-dessus de l'entrée du tunnel



Pour votre sécurité, ne traversez pas les voies.
Suivez la signalétique en gare.